

Règlement RAID Jeunes

Art 1 : Organismateurs

Le Raid Jeunes qui se déroulera le samedi 01 Octobre 2022 est organisé par l'ASL CANOE KAYAK GRAND ARRAS.

Art 2 : Les épreuves

	7/9 ans	10/13ans
Course à pied	1km	2 à 3km
VTT	15' soit environ 1 ou 2km	20' soit 3km ou 4km
Course d'orientation	1 à 2 km	1 à 3km
Canoë	1km max avec Adulte	1km max

Les participants déclarent avoir pris connaissance des différentes épreuves. Toute épreuve non réalisée disqualifiera l'équipe.

Les participants seront autonomes sur tout le parcours, ils doivent rester unies durant le parcours.

Seuls les vélos et les quads de l'organisation, ainsi que des véhicules de gendarmerie et de secours sont autorisés sur le parcours.

Des bénévoles seront placés sur le parcours pour éviter toute tricherie.

Art 3 : Date, lieu de rendez-vous et horaires

Retrait des dossards au Parc Deleury à partir de 16h30

1^{er} départ 7/9ans : 17h00

2^{ème} départ 10/13ans : 17h30

Parc VTT : Parc Deleury

Art 4 : Inscription

Les inscriptions se feront uniquement en ligne par le biais du site hello asso.

Le document Autorisation parentale devra est fourni pour chaque participant.

Association Saint - Laurent Canoë - Kayak Grand Arras

23 rue Laurent Gers, 62223 Saint-Laurent-Blangy

Tel: 03.21.58.13.50 - site: www.aslcanoekayak.com - email: asl@aslcanoekayak.com - fb :

Agréments J.S. 62 SP 52 du 20/02/81 - J.E.P. 82.8 du 14/10/82 - N° de SIRET 412399 83400016



Le tarif est de 20€ par équipe

Les équipes 7/9ans sont composés de 2 enfants + 1adulte pour le canoë (uniquement)

Les équipes 10/13ans sont composés de 2 enfants.

Aucune participation individuelle.

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de son équipier qui sera autorisé à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces requises, dans les délais requis.

Art 5 : Autorisation parentale

L'autorisation parentale ou certificat médical, l'attestation d'aisance aquatique et l'autorisation et diffusion des enfants à être photographié ainsi que la diffusion.

L'organisateur, décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du participant. L'organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité des justificatifs d'aptitude transmis et ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de falsification de l'un de ces derniers.

Art 8 : Classement et catégorie

7/9ans (2015/2013) : Fille – Garçon – Mixte

10/13ans (2012/2009) : Fille – Garçon – Mixte

Exemple cas particulier : si un enfant est né en 2013 et l'autre en 20012 ils seront dans la catégorie des 10/13ans.

Art 9 : Matériel

Un VTT, un casque, une gourde d'eau par enfant

Art 10 : Acceptation du règlement

L'inscription au Raid Jeunes vaut l'acceptation sans réserve du règlement ci-dessus dans sa totalité.

Association Saint - Laurent Canoë - Kayak Grand Arras

23 rue Laurent Gers, 62223 Saint-Laurent-Blangy

Tel: 03.21.58.13.50 - site: www.aslcanoekayak.com - email: asl@aslcanoekayak.com - fb :

Agréments J.S. 62 SP 52 du 20/02/81 - J.E.P. 82.8 du 14/10/82 - N° de SIRET 412399 83400016

